



PLAN COMMUNAL DE MOBILITE

Comité de Suivi

Procès-verbal de la réunion du 2 décembre 2015

Présents :

S. Ravet	Premier Echevin – Echevin de la Mobilité
B. Trigalet	CCATM
E. Lecharlier	TEC Brabant Wallon
V. Newman	SRWT
D. Mostraet	SNCB
S. Thiebaut	Chef du service Travaux
S. Pinon	SPW – Direction des routes du BW
J-M Jadot	SPW – Direction des routes du BW
F. Letroye	SPW – Direction des routes du BW
J. Evrard	Agent technique voirie CSE
Ch. Moëns	GAMAH

1. Présentation

L'échevin de la Mobilité ouvre la réunion.

2. Approbation du PV de la réunion du comité de suivi

Le PV de la réunion du comité de suivi du 03 décembre 2014 est approuvé moyennant les remarques suivantes :

Néant.

3. Etat d'avancement

Le PV de la réunion du comité de suivi de la réunion de décembre 2014 est parcouru et commenté comme suit :

Modération de la vitesse

L'école de la communauté française maintient son entrée du côté de la rue Defalque ce qui empêche la suppression de la zone 30 présente à hauteur de cet établissement.

Il y a la possibilité de déroger à la législation suite à une concertation avec l'école concernée et la CPSR (commission provinciale de sécurité routière). Le SPW se charge d'introduire la demande de dérogation en 2016.

Actuellement, le stationnement sur la chaussée est maintenu et des contrôles de police sont nécessaires.

Commentaires : Des contrôles de police sont à prévoir de façon à faire respecter le code de la route (interdiction d'arrêt et de stationnement sur les pistes cyclables...).

La suppression de la zone 30 sera difficile à obtenir. Il est préférable d'envisager la pose de signaux à message variable. Le SPW – Direction des routes du Brabant wallon se charge de se renseigner auprès de sa direction générale et du Ministre afin d'obtenir les moyens nécessaires à l'installation de tels panneaux.

Transport public – Arrêt TEC

Mise en place d'une ligne vers LLN : la commune a interpellé le TEC et la SRWT
Correspondance ligne 30/rapido-bus : arrêts installés

Commentaires : Impossibilité budgétaire actuellement de mettre en place une ligne vers LLN. Report de l'action à long terme.

Aménagement de la 2^{ème} phase du parking du Rapidobus : à mettre en place par la commune.

Arrêt de bus situé à la rue Demolder :

La volonté reste de déplacer l'arrêt de bus vers la rue du Premier Régiment d'Infanterie. La commune a convoqué une réunion avec le SPW, la SRWT et le TEC. La SRWT prendra en charge l'aménagement du nouveau quai au niveau de la rue du premier RI.

Cheminements piétons

Sentier 103 : le plan de déplacement officiel sera dressé par un géomètre. Des subsides provinciaux ont été obtenus afin d'améliorer l'extrémité du sentier 103 du côté de la rue de Faux. Les aménagements seront réalisés lorsque le sentier aura été déplacé officiellement. Pour rappel, le SPW – Direction des Cours d'eau non navigables se charge d'aménager la portion située au niveau de la digue créée dans le cadre de l'aménagement de la zone d'immersion temporaire.

Un résumé du tableau des actions ne reprenant que les points où une modification est intervenue est présenté et commenté.

Les remarques suivantes sont réalisées en cours de réunion :

a) Actions à réaliser à court terme

Réseau routier

Application du régime de vitesse (RN275 de Tangissart à Faux) : l'avis de la direction de la sécurité routière (DGO21) est défavorable sans la mise en place d'autres mesures.

Les habitants de Tangissart se constituent en comité de riverains pour réclamer une sécurisation de la traversée de la RN275 pour rejoindre la halte SNCB de La Roche et réclamer la modification du régime de vitesse avant ce passage protégé et au carrefour de la RN275 avec la rue Notre-Dame.

La commune prendra contact avec le SPW – Direction des routes du Brabant wallon afin d'envisager la suite du projet.

Modération de la vitesse

Mise en place des zones 30 : les RCR ont été adoptés par la commune. La signalisation des zones 30 exclusivement communales est terminée.

La signalisation des zones 30 mixtes (communales et régionales) est terminée.

Modification des dispositifs de sécurité dans le centre de Beurieux : une réunion entre la commune, la police et le procureur du Roi doit être mise en place de façon à évaluer l'opportunité de placer un radar répressif à la place des dispositifs ralentisseurs.

Transport public - Halte SNCB

Monsieur Mostraet annonce que ses services transmettront au plus tard à la fin du mois de janvier un projet de simulation de parking situé en bordure du site Henricot II ainsi qu'un projet de convention qui permettra de clarifier les relations commune/SNCB.

Actuellement, les moyens financiers disponibles sont fortement réduits. Monsieur Mostraet propose cependant l'aide ses services afin de réaliser les études d'aménagement des abords des gares de Faux et de La Roche.

La commune a eu plusieurs contacts avec la propriétaire de la gare de la Roche qui souhaiterait se défaire du bâtiment. La commune s'est manifestée comme étant acquéreuse mais la propriétaire ne donne pas de suite à la proposition communale.

Transport public – Arrêt TEC

Halte Demolder ligne 19 sera déplacée en 2016 sur financement SRWT

Réseau cyclable

Promotion du vélo : pas de nouvelles du Gracq qui devait reprendre contact avec les écoles via Provélo afin de susciter l'intérêt auprès des écoles de mettre en place le brevet du cycliste.

Cheminements piétons

Aménagement du sentier 103 entre Faux et Suzeril : en complément de la discussion précédente sur le sujet, le SPW – Direction des routes du BW souhaite être associé aux prochaines réunions sur la zone d'immersion temporaire. La SNCB souhaite également avoir les plans de tous les aménagements en bordure du talus qui lui appartient.

Covoiturage

Ajout d'une action à court terme : création d'un espace de co-voiturage à la rue des Mélèzes. Cet espace sera réalisé en 2016 après la rénovation de la voirie.

b) Actions à réaliser à moyen terme

Réseau routier :

Il est évoqué le projet de « Nouvelle liaison Vital Casse – échangeur de Beurieux ». Il ressort de la discussion qu'il serait intéressant de demander aux promoteurs des différents nouveaux projets qui vont générer des nuisances en matière de mobilité de prévoir une participation aux frais de construction de ce contournement.

La commune va prendre en charge en 2016 l'étude de faisabilité de cette nouvelle route qui résoudrait des problèmes de mobilité induits par les communes voisines de Court-St-Etienne.

Modération de la vitesse

Les aménagements prévus par le SPW au niveau de la traversée de Faux rencontrent les recommandations émises par la DGO21. Dès la finalisation des aménagements, une demande de révision du rapport défavorable sera demandée auprès de la DGO21.

Cheminements piétons

Place communale : faisant face au questionnaire sur l'aménagement de la Place communale, Monsieur Newman prévoit de reporter sa ligne budgétaire liée à la sécurisation de l'arrêt situé Place communale.

4. Projets subsidiés

1. Appels à projets provinciaux (projets juin 2015)

- Aménagement du cheminement cyclable de l'école des Hayeffes au centre de CSE, construction d'une passerelle sur l'Orne à la rue du Moulin.
- Rue de la Papeterie, aménagement d'une piste cyclable.

2. Plan d'investissement (2013-2016)

- Rénovation des trottoirs et de la voirie rue P. Henricot
- Rénovation complète rue de la Résistance (zone résidentielle)
- Rénovation voirie rue Notre Dame
- Rénovation voirie rue des Mélèzes
- Rénovation route en béton rue Vital Casse

3. Fonds propres

Budgété en 2015 :

- Rue du Bois Milord (une partie) (2015)
- Rue Tienne du Pâturage – en attente de cession à la commune
- Impasse de la rue Defalque – en attente de cession à la commune

5. Actions supplémentaires à réaliser

- Finalisation de la pose des panneaux sentiers touristiques
Acteur : Commune
Terme : Court
- Identification des impasses débouchantes et adaptation signalisation
Acteur : Commune
Terme : Court
- Identification du nom de la rue et des numéros de maisons dans les impasses (rue de Cerisier, rue P. Henricot, ...)
Acteur : Commune
Terme : Court
- Rationalisation et diminution de la trop nombreuse signalisation routière, suivant avis SPW et IBSR.
Acteur : Commune
Terme : Court

- Participation de la commune au conseil consultatif de la mobilité de la province du BW et au projet pilote points nœuds en BW.
Acteur : Commune
Terme : Court

- Mise en conformité de la signalisation F1/F3 sur le réseau régional
Acteur : SPW
Terme : Court

- Site Henricot II : Carrefour entre le nouveau site Henricot II et l'avenue de Wisterzée
Acteur : SPW et Commune
Terme : Court à Moyen

La réunion est clôturée à 11h30.